



Centre de relation
d'aide de Montréal

École internationale
de formation à l'ANDC

Champ de pratique de la relation d'aide par l'ANDC^{MD}
et sigles et marques de commerce
pour les Thérapeutes en relation d'aide selon l'ANDC et
diplômés de l'EIF

Par Johanne Bragoli et Marie Portelance

Révision en décembre 2023

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. L'application internationale de la loi québécoise dans la pratique de l'ANDC^{MD} en relation d'aide et les conditions pour avoir le droit de pratique de la relation d'aide par l'ANDC^{MD}	3
3. Pratiquer en toute légalité/interventions légales	4
a. Le champ de pratique des diplômés ou étudiants en stage pratique du CRAM-EIF	4
b. Notre champ de pratique (non exhaustif) depuis la Loi 21, en gris	5
c. Les interventions du diplômé ou étudiant du CRAM-EIF	6
Ce que nous visons par nos interventions	6
d. Interventions légales (liste non exhaustive)	6
e. Liste des problématiques ou motifs de consultation que vous pouvez afficher dans vos publicités ou proposer à vos clients	7
Relation aux autres	7
Relation à soi	7
f. Exemples de formulations à éviter ou à privilégier dans vos publicités ou dans votre façon de parler à vos clients	8
Description de services ou approche	8
4. Logos et marques de commerce	11
a. Respect des marques de commerce :	11
b. Diplôme décerné par l'EIF :	12
c. Les logos :	12
c. Nos appellations :	12
CONCLUSION	13

1. INTRODUCTION

Au Québec, la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale des relations humaines a été adoptée en juin 2012. Depuis lors, il règne parfois une confusion pour les personnes qui pratiquent la relation d'aide.

Pour bien respecter cette loi qui encadre, entre autres, la pratique de la psychothérapie, il ne suffit pas de dire que nous travaillons avec l'ANDC^{MD}. Cela est bien plus complexe. Ce document, créé par Johanne Bragoli et Marie Portelance, est un guide pratique pour aider *les thérapeutes diplômés* à bien distinguer et respecter le champ de pratique pour lequel ils sont formés autant dans leur pratique que leurs publicités et sites Web que dans leur façon de parler de leurs services à leurs clients.

2. L'application internationale de la loi québécoise dans la pratique de l'ANDC^{MD} en relation d'aide et les conditions pour avoir le droit de pratique de la relation d'aide par l'ANDC^{MD}

L'ANDC^{MD}, l'Approche non-directive créatrice^{MD}, créée par Colette Portelance, est une approche centrée sur le « savoir-être » en relation avec soi et avec les autres. Cette approche peut s'appliquer à tous types de relation d'aide, à toute relation pédagogique et/ou éducative, à tous types de relations affectives, à tous types de communication.

Dans le domaine de la relation d'aide, l'application de l'ANDC^{MD} doit se faire dans le respect de lois et réglementations en vigueur qui régissent le champ de pratique des thérapeutes qui travaillent avec l'ANDC^{MD}.

Le CRAM-EIF est le seul établissement d'enseignement reconnu comme étant celui qui enseigne l'application de l'ANDC^{MD} dans la relation d'aide, et ce, dans le respect de la loi québécoise, où se situe la maison-mère. Quel que soit le pays où le thérapeute formé à l'ANDC^{MD} choisit de pratiquer, l'application de notre approche doit être la même partout et l'enseignement reçu dans les différentes succursales du CRAM-EIF est le même. Nous uniformisons l'enseignement de la pratique de la relation d'aide par l'ANDC^{MD} quel que soit le pays où se donne la formation.

Une fois diplômé, un thérapeute issu du CRAM-EIF peut pratiquer en toute légalité la relation d'aide par l'ANDC^{MD} si, et seulement si, il respecte les 4 conditions suivantes :

-il applique les enseignements reçus lors de sa formation au CRAM-EIF concernant l'application de l'ANDC^{MD} en relation d'aide (si elle a eu lieu après 2017, sinon, il doit avoir suivi toutes les mises à niveaux requises);

ET

-il est membre en règle de la CITRAC ou de l'AETRA, les seules associations professionnelles ayant l'autorisation de porter officiellement la marque ANDC^{MD} pour la pratique de la relation d'aide;

ET

-il tient compte des recommandations et/ou mises à niveau et/ou encadrements venant de ces associations professionnelles concernant l'application de l'ANDC^{MD} en relation d'aide, s'il devait y avoir des modifications après sa diplomation;

ET

-il respecte les lois spécifiques en vigueur dans le pays où il pratique.

3. Pratiquer en toute légalité/interventions légales

a. Le champ de pratique des diplômés ou étudiants en stage pratique du CRAM-EIF

Les balises pour respecter notre champ de pratique qui ont été enseignées dans les formations du CRAM depuis 2017 sont toujours actuelles. Si vous les respectez, vous intervenez en toute légalité.

Voici, à la page suivante, un tableau récapitulatif (amélioré) de notre champ de pratique et de celui de la psychothérapie. Dans l'encadré gris, vous trouverez les objectifs de consultation qui peuvent relever des diplômés ou étudiants du CRAM-EIF. Il est à noter que le champ de pratique réservé uniquement aux psychothérapeutes se retrouve dans la partie blanche. Il est important de comprendre que le champ de pratique des psychothérapeutes inclut aussi la partie en gris.

Lors de la demande de consultation, le diplômé ou étudiant du CRAM-EIF doit absolument vérifier le motif de consultation. Dès que le motif est une problématique se retrouvant à l'extérieur de l'encadré en gris, il faut absolument référer D'ABORD à un professionnel de la santé qui lui, pourra prescrire, le cas échéant, une démarche en relation d'aide avec un diplômé ou étudiant du CRAM-EIF.

Nous devons garder en tête que notre approche, bien qu'elle soit efficace, peut, dans certains cas, exacerber les symptômes de certains clients aux prises avec des troubles de santé mentale pour lesquels nous ne sommes pas formés.

(Voir tableau page suivante)

b. Notre champ de pratique (non exhaustif) depuis la Loi 21, en gris

Phobies	Troubles névrotiques	Troubles psychotiques	Détresse psychologique durable
Tr. Attachement	Schizo	Guérir une blessure	
	Troubles de l'humeur	TDAH	
Transformer un affect négatif		Dénouer un transfert	
Transformer une croyance fondamentale/introjection		Violence conjugale	
Visiter son passé		Travailler une blessure à sa source	
Couple développement personnel Communication Conflits relationnels Estime de soi Changement Accompagnement dans période difficile de la vie Changement vie difficile Questionnements Problèmes relationnels Deuil Manque de confiance Peurs diverses Remise en question face à vie Impatience Difficultés au travail Solitude Manque d'affirmation Rivalité Perte d'emploi Séparation Changements difficiles Styles de personnalité Maladie et ses limites Perfectionnisme Oubli de soi Manque de pouvoir sur sa vie Assumer ses différences, trouver sa nature Accompagnement autre pendant un traitement pour dépression, pour angoisse, pour phobies, pour anxiété... TOUTE SITUATION DE LA VIE COURANTE QUI NE SOIT PAS UN PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE, UN TROUBLE QUELCONQUE OU ASSOCIÉ A UN TROUBLE, DONC QUI POURRAIT ÊTRE DIAGNOSTIQUÉE. ETC.			
Crises suicidaires	Crises d'angoisse	Troubles de personnalité	Détresse persistante
Trouble anxieux	Dépression	Trouble Stress post-traumatique	

c. Les interventions du diplômé ou étudiant du CRAM-EIF

Ce que nous visons par nos interventions

- Nous aidons la personne à se connaître, à mieux s'aimer, à accepter qu'elle porte des blessures, à accepter ses zones de vulnérabilité, son vécu, ses obstacles à sa satisfaction, à s'en responsabiliser, à identifier des mécanismes de protection pour bien vivre, à prendre soin de soi, à s'occuper de ses besoins et de ses limites, **mais pas à guérir**, ni à transformer et modifier son fonctionnement psychique même si notre travail peut avoir éventuellement cet effet! Nous n'utilisons plus les termes fonctionnement psychique, mais fonctionnel personnel et fonctionnel relationnel.
- Nous aidons nos clients à améliorer leur communication et leur façon d'être en relation.
- Nous aidons la reprise du pouvoir sur soi par la responsabilisation.
- Nous aidons l'émergence de l'amour de soi, la confiance en soi, le déploiement de son unicité et de ses ressources pour se créer une vie satisfaisante.
- Nous l'aidons à devenir libre et créateur, à assumer qui il est.

d. Interventions légales (liste non exhaustive)

Demeurer non directif, travailler avec le présent et l'ici et maintenant, faire confiance au client, éviter le sauveur et la prise en charge sont entre autres, des mesures de sécurité qui nous aident à rester dans les balises de notre champ de pratique. Si nous pratiquons l'ANDC^{MD} en respectant les balises enseignées dans nos formations depuis 2017, nous sommes en sécurité et respectueux du cadre législatif.

- L'écoute active
- La reformulation émotion – contenu
- La reformulation « synthèse » .
- La reformulation « fil d'Ariane » .
- La reformulation « problème – solution »
- La reformulation « polarité »
- La reformulation « fonctionnement relationnel »
- L'observation objective précise
- Soutenir avec empathie et sensibilité
- Accompagner le vécu désagréable ou agréable
- Identifier les déclencheurs de malaises
- Identifier les émotions rattachées aux déclencheurs
- Identifier les paroles, gestes et attitudes qui éloignent l'individu de la satisfaction relationnelle (mécanismes de défense) de manière concrète
- Identifier les paroles, gestes et attitudes qui favorisent la satisfaction relationnelle
- Refléter les impacts positifs et négatifs des comportements et attitudes
- Refléter les croyances limitatives ou les pensées sans chercher à les transformer
- Refléter les solutions exprimées par le client
- Refléter les ressources du client
- Refléter les besoins, les désirs, les limites
- Relever les mécanismes de protection
- Relever les obstacles intérieurs

- Etc.

e. Liste des problématiques ou motifs de consultation que vous pouvez afficher dans vos publicités ou proposer à vos clients

Relation aux autres

- Difficultés relationnelles ou désir d'améliorer ses compétences relationnelles avec :
 - couple
 - parent-enfant
 - travail
 - avec patron (ou autre autorité)
 - famille
 - amis
- Conflits
- Manque d'affirmation
- Manque de tact
- Manque d'habiletés relationnelles
- Rivalité
- Comparaison malsaine
- Problèmes de communication interpersonnelle
- Difficulté à se faire respecter
- Pris dans un ou des systèmes relationnels (patterns)
- Apprentissage de la communication authentique
- Reconnaître sa valeur
- Apprendre à exprimer ses limites et à composer avec celles des autres
- Assumer sa différence malgré ses peurs
- Se protéger de l'envahissement
- Se prioriser tout en tenant compte des autres
- Se responsabiliser de ses besoins
- Cesser de prendre du pouvoir sur les autres et retrouver son plein pouvoir
- Inspirer le respect
- Etc.

Relation à soi

- Désir d'augmenter son mieux-être général
- Désir d'une meilleure connaissance de lui-même
- Estime de soi à améliorer
- Confiance en soi à développer
- Peurs à dépasser pour s'actualiser
- Gérer ses peurs et ses émotions désagréables
- Briser l'isolement
- Retrouver son pouvoir et sortir de l'état de victime
- Perte d'emploi
- Perte d'un être cher
- Séparation/divorce

- Perte d'argent
- Déménagement
- Limites personnelles difficiles à vivre (maladie, handicap)
- Amour de soi à développer ou à augmenter
- Épanouissement personnel
- Développement personnel
- Acceptation de soi et lâcher-prise
- Liberté d'être, spontanéité, authenticité
- Apprendre à vivre le présent
- Apprendre à s'assumer comme leader
- Passer à l'action malgré les obstacles
- Traverser des étapes de vie difficiles
- Déploiement de sa créativité
- Suivre sa voie d'actualisation (changement créateur)
- Gérer son stress et ses scénarios destructeurs
- Apaiser ses inquiétudes
- Vivre en assumant ses différences
- Prises de décision diverses
- Désir de prendre le pouvoir sur sa vie (se responsabiliser)
- Besoin d'écoute et de compréhension
- Perfectionnisme et performance malsaine
- L'oubli de soi, la négation de soi
- Accepter ses limites
- Apprendre à s'occuper de ses besoins
- Etc.

Vos services ne doivent pas proposer une TRANSFORMATION au niveau psychique. Nous ne pouvons pas travailler avec le fonctionnement psychique.

Nous vous proposons d'utiliser les termes suivants : identification, acceptation, responsabilisation, amélioration, favoriser la satisfaction, retrouver du pouvoir sur sa vie, déploiement des ressources, de son unicité, de sa créativité, etc. En restant centré sur le processus de changement créateur de Colette Portelance, vous restez dans notre champ de pratique.

f. Exemples de formulations à éviter ou à privilégier dans vos publicités ou dans votre façon de parler à vos clients

Description de services ou approche

Dans les faits, ce qui est important à retenir, c'est d'éviter de créer de la confusion dans vos propos ou écrits et ainsi laisser croire que vous faites de la psychothérapie. Voici des exemples pour vous guider.

- Le rôle du thérapeute qui travaille avec l'ANDC^{MD} est d'aider le client à COMPRENDRE son fonctionnement psychique.

NON, car cela peut être perçu comme si l'on propose de chercher à trouver l'origine et ainsi creuser dans le passé du client. D'ailleurs, nous n'utilisons plus le terme fonctionnement psychique (=synonyme de ce qui régule le fonctionnement psychologique et mental de l'individu). Nous travaillons avec les fonctionnements personnel et relationnel.

- Le rôle du thérapeute qui travaille avec l'ANDC^{MD} est d'aider le client à TRANSFORMER ses mécanismes de défense en mécanismes de protection.

NON, car les mécanismes de défense font partie de ce qui régule le fonctionnement psychologique et mental de l'individu. Notre rôle est de les refléter ainsi que l'impact de ces réactions sur la relation à soi et aux autres. Nous ne pouvons pas dire que nous les transformons.

Le terme mécanisme de défense est un concept utilisé par les psychothérapeutes, qui ne veut pas dire tout à fait la même chose en ANDC^{MD}, selon Colette Portelance.

À noter que les mécanismes de défense selon l'ANDC^{MD} sont des réactions qui font obstacle à la relation et à la communication. **Afin d'éviter la confusion, si vous utilisez le terme mécanisme de défense, veuillez préciser la signification pour l'ANDC^{MD}.**

- Les systèmes relationnels sont inconscients et s'installent à notre insu. Le thérapeute qui travaille avec l'ANDC^{MD} favorisera la prise de conscience des systèmes insatisfaisants pour aider le client à les TRANSFORMER. **NON**, car si on fait référence à l'inconscient, l'OPOQ voit de la confusion, car cette instance fait référence à ce qui régule le fonctionnement psychique de l'individu.

Notre rôle est d'aider nos clients à montrer les obstacles à la relation et les impacts dans leurs relations et à les guider vers la satisfaction de leurs besoins et vers une meilleure communication.

- Le thérapeute qui travaille avec l'ANDC^{MD} fait des observations objectives et des reformulations pour favoriser la TRANSFORMATION des affects, ou autre TRANSFORMATION.

NON, car transformer des affects, même si cela se produit avec nos clients, ne doit pas faire partie des visées de notre travail. Tant mieux si le client transforme ses affects pour le mieux, toutefois, si notre travail et nos interventions ciblent cet objectif, on fait de la psychothérapie, voilà pourquoi il ne faut tout simplement pas décrire nos services de la sorte.

- La démarche avec un thérapeute qui travaille avec l'ANDC^{MD} a un pouvoir transformateur sur l'aidé.

DANGER! Cela attirera l'attention de l'OPOQ, car on sous-entend que notre travail vise à modifier ce qui régule le fonctionnement mental et psychologique du client.

Plutôt utiliser : favorise la création de soi, l'actualisation, le déploiement des ressources et du potentiel, de l'unicité, etc.

- **Évitez les allusions au travail sur l'inconscient.** Nous savons que nous observerons des phénomènes inconscients, mais nous ne travaillons pas à soulever l'inconscient ou à rendre conscient ce qui est inconscient. Donc, il y a danger de créer une confusion.
- **Évitez les allusions aux blessures affectives.** Nous savons que nous observerons chez nos clients des effets des blessures éveillées dans le présent, mais nous ne travaillons pas à soulever l'inconscient ou à rendre conscient ce qui est inconscient. Nous ne pouvons pas non plus dire à un client qu'il a telle blessure (exemple : tu as une blessure d'abandon), car cela pourrait s'apparenter à faire un diagnostic (ce qui est réservé à la psychothérapie). Donc, il y a danger de créer une confusion. Nous ne travaillerons pas non plus à transformer ni à guérir les blessures. **Notre travail est d'aider nos clients à composer avec ses zones vulnérables en relation pour avoir une plus grande satisfaction dans sa vie personnelle et relationnelle. Parlez plutôt des zones vulnérables et de moyens pour avoir plus de satisfaction.**
- **Si vous faites référence à la souffrance,** votre message ne doit pas laisser croire que vous traitez la cause de la souffrance ni que vous cherchez à en comprendre l'origine. Ne pas laisser croire non plus que vous ferez des liens entre le passé et le présent, car nous ne pouvons pas faire de liens avec le passé. Le mot souffrance n'est pas interdit.
- **La détresse est un mot qui peut porter à confusion.** Il n'est pas interdit. Ce qu'il faut comprendre c'est que la détresse psychologique peut être un indice que la personne a besoin de soins qui dépassent les interventions de relation d'aide. La détresse psychologique ne peut pas être une spécialité des thérapeutes qui travaillent avec l'ANDC^{MD}. Par contre, il est tout à fait possible de recevoir un client qui vit un moment de détresse et de l'accompagner. Mais vos publicités ne doivent pas laisser croire que vous pouvez traiter la détresse psychologique ni que vous êtes un spécialiste de ce sujet.
- **L'anxiété est un mot qui peut porter à confusion, car il fait référence aux troubles anxieux.** Comme pour la détresse, l'anxiété ne peut pas être une spécialité des thérapeutes qui travaillent avec l'ANDC^{MD}. Toutefois, nous pouvons accompagner un client qui vit de l'anxiété dans sa vie, si nous ne faisons pas de psychothérapie et si nous ne laissons pas croire que nous allons guérir l'anxiété ou en trouver la source. Nous pouvons l'accompagner, soutenir notre client, l'aider à trouver ses ressources pour mieux vivre avec l'anxiété, pour mieux composer avec les situations, pour mieux se protéger dans ces situations, etc.
- **Les seuls mots qui sont interdits par la loi sont :** psychothérapie, psychothérapeute, psychologue. Les autres mots ne sont pas interdits, mais peuvent vous mettre à risque s'ils créent la confusion auprès du public. C'est le sens des mots, le contexte, les explications qui l'accompagnent ou pas qui font toute la différence.
- **C'est pourquoi nous vous avons demandé d'éviter d'utiliser des mots comme :** psychologie, psychique, transformation, anxiété, angoisse, guérir, guérison, blessure, affects, détresse, dépression...
- **Les termes à privilégier sont :** *Amélioration, satisfaction, responsabilisation, inquiétudes, appréhensions, peurs, agitation, trac, stress, nervosité, irritabilité, malaises, tracas,*

tourmente, pessimisme, soucis du quotidien, perturbations, préoccupations, fatigue mentale, recherche de sens ou perte de sens, bilan de vie, émotions désagréables, vécu souffrant, découragement, périodes de vie difficiles, etc.

- L'ANDC^{MD} SE DISTINGUE surtout par son accent sur le processus relationnel et sur l'humanité et la présence accueillante de l'aidant

FAUX! Il n'y a pas que l'ANDC^{MD} qui met l'accent sur ces éléments. La psychothérapie aussi en général met l'accent sur l'importance de l'alliance thérapeutique qui passe par la création d'une relation humaine et sécurisante établie par l'accueil et l'acceptation du client.

Donc, vous pouvez décrire l'ANDC^{MD} de cette façon, mais sans sous-entendre que c'est différent dans les autres approches et techniques (d'où la confusion créée par les mots « se distingue surtout par » qui pourraient être remplacés par « met un accent important sur »).

Attention aux citations tirées des livres de Colette Portelance ou des documents de cours qui, lorsqu'elles sont **sorties de leur contexte**, peuvent laisser croire que le thérapeute qui travaille avec l'ANDC^{MD} fait de la psychothérapie. Vous devez toujours vous appuyer sur votre responsabilité de ne pas créer de confusion pour justifier vos choix de citation et non sur le fait qu'une citation est tirée d'un document ou livre qui parle de l'ANDC^{MD}.

4. Logos et marques de commerce

a. Respect des marques de commerce :

Il y a certaines marques de commerce (^{MD}) qui sont protégées par le CRAM et qui doivent être utilisées de la bonne manière :

- ANDC^{MD}
- Approche non directive créatrice^{MD}
- ANDC^{MD}-Aide

Il est primordial de les utiliser comme tels dans votre publicité.

En revanche, la CITRAC, association québécoise, a déposé les marques de commerce pour les titres ci-dessous. Par conséquent, seuls les membres de la CITRAC sont autorisés à mettre le signe : ^{MD} après ces désignations. **En Europe, vous ne pouvez donc utiliser ces titres qu'en l'absence du signe ^{MD} :**

- TRA, Thérapeute en relation d'aide
- TRA, Thérapeute en relation d'aide par l'ANDC^{MD}
- TRA

Note : le signe ^{MD} doit obligatoirement être placé après tous les termes qui le nécessitent, partout, dans toutes les publicités, sans exception. De plus, il doit toujours être en lettres majuscules, collé sur le mot qui le précède (sans espace) et placé en exposant. Si vous n'êtes pas capable de le placer en exposant, vous pouvez utiliser le signe ®

b. Diplôme décerné par l'EIF :

Afin de distinguer les personnes qui pratiquent la thérapie individuelle par l'ANDC^{MD} des diplômés de l'école qui ne sont pas membres de l'AETRA, et donc qui n'ont pas le droit de pratiquer la thérapie individuelle par l'ANDC^{MD}, nous demandons aux membres de l'AETRA de se distinguer, en utilisant les titres suivants :

- TRA, Thérapeute en relation d'aide
- TRA, Thérapeute en relation d'aide par l'ANDC^{MD}

c. Les logos :

Il est interdit d'utiliser le logo du CRAM-EIF Inc. sur sa publicité.

Si vous désirez utiliser ceux de l'AETRA, il est impératif de vérifier avec eux les droits d'usage.

c. Nos appellations :

Si vous prévoyez pratiquer la relation d'aide par l'ANDC^{MD} et donc faire partie de l'AETRA

Ce qui est réservé par les marques de commerce :

ANDC^{MD} (appartenance de cette marque de commerce au CRAM-EIF)

Si vous prévoyez ne pas pratiquer la relation d'aide par l'ANDC^{MD} et donc ne pas faire partie de l'AETRA :

Ceux qui ne veulent pas pratiquer la relation d'aide par l'ANDC^{MD}, mais intégrer leur savoir et compétence dans le travail qu'ils exercent déjà ou dans un projet personnel ou professionnel autre, peuvent utiliser les mentions suivantes sur leurs publicités :

- « Formé à l'ANDC^{MD} »
- « Formé au CRAM (ou à l'EIF) »
- « Diplômé du CRAM (ou de l'EIF) »

CONCLUSION

Nous souhaitons sincèrement que ce document vous a été utile pour vous remémorer les éléments essentiels à connaître pour bien comprendre et respecter notre champ de pratique autant dans nos interventions que dans notre affichage.

Nous proposons un affichage et un message uniformes qui nous donneront de la valeur, de la crédibilité et une distinction bien portée et qui feront en sorte de diminuer et idéalement d'enlever toute confusion en ce qui a trait à notre métier versus celui de psychothérapeute.

Chaleureusement,

Marie Portelance et Johanne Bragoli